

# Pour la libération du défenseur des droits de l'Homme Abdallah Abu Rahma

9 décembre 2014

## ISRAEL DEFENSE FORCES ORDER NO. 101

"A PERSON WHO ORGANIZES A PROCESSION, ASSEMBLY  
OR VIGIL WITHOUT A PERMIT SHALL BE LIABLE FOR  
IMPRISONMENT FOR 10 YEARS"

#FREEDOM OF EXPRESSION AGAINST THE OCCUPATION

Abdallah Abu Rahma est professeur de lycée et membre du Comité de résistance non-violente du village de Bil'in en Cisjordanie. Une grande partie des terres agricoles sont séparées du village par le Mur israélien. Avocat de l'action non-violente, il a été reconnu défenseur des droits de l'Homme par l'Union européenne, lors d'une précédente incarcération, en août 2010. Aujourd'hui, il est accusé d'avoir « interféré » avec le travail d'un soldat alors qu'il tentait d'empêcher des travaux sur le Mur près de Beitunia en 2012.

Les Palestiniens de Cisjordanie étant soumis à la législation militaire israélienne, il va être jugé par un tribunal militaire en vertu de l'Ordonnance n°101 relative à l'interdiction des activités d'incitation et de propagande hostile. Cette ordonnance permet d'imposer des restrictions considérables à la liberté d'expression.

Depuis 2010, cette ordonnance est de plus en plus invoquée contre les Palestiniens qui organisent des manifestations contre le Mur. L'Etat d'Israël l'utilise comme un outil de répression contre la résistance non-violente. Le harcèlement systématique des militants des droits de l'Homme est particulièrement inquiétant.

La Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine a interpellé les autorités françaises pour demander qu'elles soient présentes lors du procès d'Abdallah Abu Rahma et pour qu'elles suivent son dossier avec attention.

**Signez la pétition (en Anglais) pour soutenir Abdallah Abu Rahma et dénoncer les**

## **arrestations de militants de droits de l'Homme en [cliquant ici](#).**

Pour en savoir plus, consultez le communiqué de Novact (International Institute for Nonviolent Action) et la biographie d'Abdallah Abu Rahma en Anglais

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Pour-la-liberation-du-defenseur,4188>